Île-de-France, Paris
Paris
9-13 rue du Général-Guillaumat

Centre sportif et théâtre de La Plaine

Références du dossier

Numéro de dossier : IA75001107
Date de l'enquête initiale : 2023
Date(s) de rédaction : 2024
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Architectures du sport en Ile-de-France, opération ponctuelle 100 sites emblématiques du sport
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : gymnase, piscine, théâtre

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales : 2023, AW, 4 ; 2023, AU, 2

Historique

La construction du centre sportif de La Plaine dans le 15^{e} arrondissement s'inscrit dans le programme d'aménagement d'une zone dédiée à l'exercice physique d'une superficie de 6 ha entre la Porte de Brancion et la Porte de la Plaine. A partir de 1919, le démantèlement des fortifications de Thiers libère de vastes zones bordant la capitale, particulièrement propices à l'aménagement de terrains sportifs. De nombreux équipements y sont ainsi construits tout au long du XX^{e} siècle et aujourd'hui 95% des terrains de sports parisiens se situent au bord du périphérique, dont 29 stades. Dès les années 1950, cette zone périphérique du 15^{e} arrondissement est inscrite en tant que secteur n°1 de la ceinture verte selon le plan conçu par l'architecte et urbaniste Robert Camelot. Le programme initial d'aménagement de cette zone prévoit, outre des immeubles de logement, la construction d'une maison de jeunes et d'un gymnase puis de terrains de football et d'une piste d'athlétisme. Ces équipements (actuels centre sportif Charles-Rigoulot et centre d'animation Brancion) sont ainsi construits en 1959 au bord de l'avenue de la Porte-de-Brancion. En 1963, afin de compléter cette offre sportive, la Ville de Paris confie à l'architecte parisien Jean-Pierre Sevaistre (1923-2014) la construction d'un Centre sportif d'éducation physique (CSEP) à la Porte de La Plaine. Ce projet doit comporter une piscine de 25 m, une salle omnisports de 500 spectateurs, diverses salles de sports de combat, un centre médico-sportif, une salle de conférences et de spectacles de 300 places et un logement de fonction. Considérée comme d'intérêt public, la construction est largement subventionnée par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Si un premier permis de construire est déposé en 1964, plusieurs modifications du programme et de l'implantation des bâtiments retardent le projet. Le chantier ne débute qu'en 1971 et s'achève en 1973.
Le programme étant polyvalent, l'architecte souhaite clarifier la fonction des espaces en distinguant visuellement les trois volumes imbriqués de la composition : la piscine implantée sur l'avenue de la Porte-de-La-Plaine, le gymnase situé à l'arrière face aux terrains et le théâtre édifié au nord. L'ensemble est construit sur une structure en béton armé mais reçoit un traitement différencié au niveau de la couverture : cinq voûtes autoportantes en béton pour le gymnase, une dalle en béton inclinée pour la piscine et une dalle en béton horizontale pour le théâtre. D'un point de vue plastique, le volume du théâtre se distingue particulièrement par ses murs courbes revêtus de céramique. Les façades de la piscine arborent quant à elles une remarquable frise en éléments préfabriqués en ciment moulé courant le long du premier étage. Ces éléments, outre leur qualité plastique intrinsèque caractéristique du goût des années 1960-1970 pour l'architecture-sculpture, unifient également la composition des façades et font office de brise-soleil. Enfin, les trois volumes sont regroupés autour d'un hall vitré en double hauteur, dont la transparence met en valeur la structure de poteaux en V et un escalier suspendu en arêtes de poisson.

Outre la polyvalence originale de l’équipement, le centre sportif de La Plaine se distingue par l’allure singulière de sa composition en volumes imbriqués alternant les lignes droites et courbes, le soin apporté aux éléments de second œuvre (revêtements en céramique, murs en béton banché, plafonds lambrissés) et surtout la frise en béton moulé, démonstration magistrale des expérimentations architecturales et plastiques du mouvement brutaliste.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle
Dates : 1973 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Jean-Pierre Sevaistre (architecte, attribution par source, attribution par source), Ville de Paris (maître d'ouvrage, attribution par source)

Statut, intérêt et protection

Sélection label ACR 2023 ; 1 ; 2 ; 4 ; 5 ; 6

Statut de la propriété : propriété publique

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Les architectures des sports en Ile-de-France (IA00141472)
Gymnases, stades couverts et salles omnisports (IA93001071)
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Tiphaine Gruson, Stéphanie Guilmeau
Copyright(s) : (c) La Manufacture du Patrimoine ; (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel